

## **Avis aux Candidats Admis au Concours -Tafsem** **2022/2023**

Nous informons les candidats admis au passerelle S5 et S7, que l'inscription définitive aura lieu le 15 et 16 septembre 2022 au bureau des affaires estudiantines (ENCG Settat) de 9h00 à 15h00.

Le dossier d'inscription doit comporter les pièces suivantes :

- Baccalauréat Original + 4 copies certifiées conformes ;
- Relevé de notes du Bac + copie légalisée ;
- Relevés des Notes du cursus universitaire + 1 copie légalisée ;
- Une Copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
- 4 photos d'identité + 1 photo numérique sur CD (format jpeg ou jpg) ;
- 2 enveloppes timbrées ;
- Extrait du règlement intérieur à légaliser (à Télécharger en pièce jointe) ;
- Le formulaire d'inscription dûment renseigné (à télécharger en pièce jointe) avec une photo ;
- Cotisation Obligatoire de 45 Dhs Au Contrat D'assurance (à payer sur place) ;
- Cotisation Obligatoire de 500 Dhs au BDE (Bureau des étudiants).

N.B : - Tout dossier incomplet ou présenté hors délais ne sera pas accepté ;

Service des affaires estudiantines